



Lettre d'info : Retour sur 2025 et Perspectives pour 2026

Février 2025, bulletin annuel

Edito par Thierry Remy, président de l'ARDEAR Grand Est

L'ARDEAR Grand Est existe depuis bientôt 10 ans. Elle est issue d'une fusion entre l'ARDEAR Champagne-Ardenne et l'ALADEAR en Alsace-Lorraine. La rapidité de cette fusion a été supportée par l'existence du Répertoire des Savoir-Faire Paysans, qui a permis de créer de nombreux liens entre paysans de la région. Le Répertoire a d'abord été financé par la Région Champagne-Ardenne, puis a bénéficié jusqu'à aujourd'hui du soutien financier de la région Grand Est.

Depuis 10 ans, l'ARDEAR est une belle aventure humaine dans laquelle ont été embarqués un grand nombre d'acteurs. Des bénévoles paysans et des salariés motivés. Des financeurs qui nous ont toujours fait confiance grâce à des rencontres régulières : le conseil régional et la DRAAF, et aujourd'hui le CASDAR. Des partenaires : Bio en Grand Est, Terre de Liens, le CIVAM de l'Oasis, sans oublier les Amis de la Conf et maintenant Solidarité Paysans. Des centres de formation comme le CFPPA de Fayl-Billot et aujourd'hui celui de Mirecourt.

En 2022, nous avons été retenus pour le projet "Émergence", afin d'attirer ou d'initier des futurs porteurs de projets qui viennent découvrir le métier de paysan·ne et, pourquoi pas, construire un projet d'installation.

L'ARDEAR est devenue une organisation de paysans qui a des compétences variées : formation, suivi de porteurs de projets, suivi de transmission et contact avec les lycées agricoles.

Les paysans se sont toujours bien impliqués dans la gouvernance et le suivi des salariés, dans la bienveillance. Les salariés et les collaborateurs se sont bien adaptés et ont construit des projets pour maintenir des paysans nombreux sur notre région. Cela est important pour la vie dans les villages. Cette aventure doit pouvoir continuer et rendre les anciens porteurs de projets fiers d'être devenus des paysans heureux.

Belle année à tous !

Des nouvelles de l'équipe salariée

En 2025, l'équipe salariée de l'ARDEAR a connu des changements.

Tout d'abord, **l'arrivée de Mylène**, assistante administrative, a permis de fluidifier le travail de l'équipe et de la rendre plus efficace en se répartissant mieux les tâches. Mylène a commencé son travail en janvier 2025 au sein du groupement d'employeur formé par l'ARDEAR et son ancien employeur, puis a progressivement augmenté son nombre d'heures au sein de l'association, jusqu'à être embauchée à 80% d'un temps plein en janvier 2026.

Côté départs, **Marc quittera l'équipe début avril 2026. Vous trouverez ci-dessous, un petit mot d'au revoir de sa part :**

"Arrivé à l'ARDEAR en septembre 2022, pour un stage de fin d'étude de master, j'ai été embauché le 1^{er} janvier 2023, d'abord à 60%, puis à temps complet depuis juillet 2024. J'ai travaillé particulièrement sur la construction, le déploiement et la démarche de certification de la formation "S'installer paysan·ne, pourquoi pas moi ?" en Région Grand Est. J'ai beaucoup appris aux contacts de mes collègues, des paysan·nes et des stagiaires de l'ARDEAR, autant sur le plan professionnel que personnel durant ces premières années de « vie active ». Si la vie m'appelle à quitter ce travail pour devenir paysan moi aussi, je compte bien rester fidèle et faire grandir mon engagement en faveur de l'Agriculture Paysanne. Au plaisir de vous revoir, et n'oublions pas que la vie est belle !"

Poursuivant la tradition d'accueillir et de former des jeunes, l'équipe salariée à accueilli 4 nouveau·elles stagiaires cette année 2025 : Morgane et Camille pour travailler sur la formation "S'installer paysan·ne" avec Marc à Chaumont, et Lysandre et Paco pour alimenter le Répertoire des Savoir-Faire Paysans aux côtés de Romane à Épinal.



Bénévoles et salarié·es à l'AG 2025

La formation "S'installer paysan·ne, pourquoi pas moi ?" prend son envol



Depuis 3 ans, avec les partenaires du Grand Est, nous travaillons collectivement sur la phase d'émergence des projets d'installation agricole. **Conçue en collaboration avec nos partenaires Terre de Liens, Bio en Grand Est et le Pôle Agri Haute-Marne**, et soutenue par un financement CASDAR obtenu à l'été 2023, la formation « S'installer Paysan·ne, pourquoi pas moi ? » accompagne des porteur·euses de projet dans la structuration de leur projet agricole.

Après une première session en Champagne-Ardenne de mars à mai 2024, puis une seconde en Lorraine d'octobre à décembre 2025, une nouvelle session a débuté en janvier 2026 en Alsace, au CFPPA d'Obernai. Avec ces 3 territoires, le Grand Est est désormais couvert, permettant à des projets divers de se rencontrer, de se nourrir et de s'enrichir mutuellement



Les stagiaires de la session 2025 en Lorraine ont pu visiter la ferme "La Binette Bio" pour comprendre les enjeux de l'installation en maraîchage.

Pour les stagiaires, la formation constitue un véritable appui.

Comme le résume l'un d'entre eux :
« Ce qui m'a beaucoup aidé, ce sont les outils pour travailler sur mon projet, mes attentes et mes besoins. Et surtout le réseau, les contacts avec des paysan·nes du coin et les visites de fermes. »

En décembre 2025, un dossier de demande de certification a été déposé auprès de France Compétences avec la FADEAR, l'ARDEAR Occitanie et CAP44. Cette certification, aujourd'hui en cours d'instruction, doit permettre de déployer la formation et de mobiliser à terme les financements VIVEA, France Travail et CPF, afin de pérenniser cette phase clé de l'accompagnement à l'installation.

Face au défi du renouvellement des générations, le déploiement de cette formation permet de renforcer un accompagnement collectif, ancré sur le territoire, pour permettre à des projets d'agriculture paysanne de voir le jour.

Le reste à charge payant de nos formations

L'ARDEAR est agréé organisme de formation pensé pour répondre rapidement à vos besoins en formation. L'équilibre budgétaire est difficilement atteignable avec une prise en charge de VIVEA aléatoire. La principale charge correspond aux frais des intervenants composés de leurs honoraires et défraiement. Nous les sélectionnons pour leur expertise et leurs compétences, difficile à trouver localement. Sont comptabilisés aussi nos frais de fonctionnement internes dont le coût de la certification Qualiopi. Parce que l'accès à la formation doit rester un droit accessible, nous réfléchissons à internaliser certaines compétences et vous proposer une nouvelle clé de reste à charge solidaire pour offrir plus de transparence. Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez solliciter l'association pour un allègement de ce reste à charge.

Ce qu'accompagner la transmission veut dire à l'ARDEAR

La transmission d'une ferme, c'est remettre à une personne de **confiance** des biens matériels et symboliques en lui déléguant un **pouvoir** tout en visant une **continuité** du système.

Les départs massifs en retraite sans repreneurs identifiés nécessitent une attention particulière. Trouver et apprendre à se faire confiance avec un.e candidat.e, se préparer à négocier le prix, se poser la question de la maison d'habitation, évaluer ses besoins à la retraite... Autant d'aspects que l'ARDEAR accompagne pour créer un contexte favorable à la transmission.



Café transmission-reprise en novembre 2025 à Val-de-Vesle (51)

L'échange entre pairs est un formidable levier d'action ! C'est pour cette raison que Romane et Ariane prescrivent systématiquement la formation « Transmettre ma ferme » pour croiser votre situation avec d'autres.

En parallèle, Ariane et Romane se déplacent sur la ferme pour accompagner votre situation, en intégrant toutes les personnes impliquées dans le processus : repreneur.euse, conjoint.e, enfants.

Durant 4 rendez-vous, nous cheminons à vos côtés pour identifier d'éventuels points de blocage, aidons à identifier des solutions et fixer des échéances **pour avancer concrètement. Parce que vous avez la tête dans le guidon et que ce sujet fait peur, nous vous aidons à organiser la reprise de la ferme.**

Retour d'un accompagnement par l'EARL La Petite Ferme aux Arbres

« En 1996, Daniel Starck reprend l'exploitation familiale de 25 ha, à Seebach, dans le Nord de l'Alsace. Dès 1998, il entame la conversion des terres vers l'agriculture biologique, apprend à faire du pain au levain, fait l'acquisition d'un moulin Astrié (à meule de pierre) pour faire sa propre farine, puis ouvre un petit magasin de produits alimentaires bio en 2001.

Notre rencontre débute avec un stage que j'effectuais dans le cadre de mon BTS. Découvrant le métier de paysan-boulangier exercé par Daniel, j'ai été fasciné par la diversité des activités et l'engagement pour une agriculture durable.

L'idée d'une association est née progressivement, Daniel cherchant à partager son projet, de mon côté, rêvant de m'installer en bio, jusqu'à la création de l'Earl La petite ferme aux arbres.

Le précieux accompagnement de l'ARDEAR nous a aidé à aborder sereinement les aspects administratifs de l'association, à définir clairement nos rôles respectifs, à nous poser conjointement les bonnes questions et a facilité l'accès au stage de parrainage qui a été déterminant pour valider notre projet commun pour les années à venir : diversifier les cultures (légumes et fruits), refaire une place à l'élevage (poules pondeuses et partenariat avec un éleveur de moutons) et à l'arbre (plantation de haies et agro-foresterie).

Rédigé par Bénédicte Schilling



NOTRE FORMULE COMPLÈTE D'ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSMISSION-REPRISE

PROCESSUS DE TRANSMISSION-REPRISE



RECHERCHE DE REPRENEUR-EUSES
Outil : Annonces paysannes

FORMATION : S'installer paysan-ne en Grand Est

Préparer les porteur-euses de projet Non Issu.es du Milieu Agricole et/ou Hors Cadre Familiaux à devenir des **candidat-es sérieux-ses**



CAFÉ TRANSMISSION - REPRISE*

Retours d'expérience et témoignages de cédant-es et leur(s) repreneur-euses.

½ journée



THÉÂTRE-FORUM*

Une compagnie invite à **désamorcer des situations sensibles de transmission** sur scène, avec humour !

2 h de spectacle



VISITE DE FERME À TRANSMETTRE*

Des élèves en BTS ACSE ou BPREA visitent votre ferme et proposent des **scénarii de reprise et/ou d'évolution**.

1 jour + ½ journée



FORMATION TRANSMETTRE POUR INSTALLER

Une formation centrée sur l'humain pour se poser les bonnes questions. Exemples : Que va devenir la maison ? Comment trouver un-e repreneur-se et savoir si c'est la bonne personne ?

3 jours

Avec repreneur.euse

STAGE PARRAINAGE

Accompagnement pour lâcher prise progressivement et permettre la montée en responsabilité du repreneur.

Sans repreneur.euse

ACCOMPAGNEMENT par une tierce personne

Créer un contexte favorable à la transmission, vous aider à cheminer et définir les modalités.



CÉLÉBRER ET VALORISER VOTRE RETOUR D'EXPERIENCE

Répertoire des savoir-faire paysans, article, témoignage...



Répertoire des savoir-faire paysans



Maison de l'agriculture
26 av du 109^{ème} RI
52000 CHAUMONT

contact@ardeargrandest.fr



ZOOM Sur ... Les Annonces Paysannes

Les annonces paysannes paraissent tous les deux mois environ et sont diffusées à + de 2 000 personnes. Recherche de foncier, d'associé.e, de repreneur.euse, de salarié.e... Envoyez-nous votre annonce!

ZOOM Sur... Le Stage Parrainage

Un dispositif de la Région Grand Est qui permet de tester un projet de reprise ou d'association. Le stagiaire perçoit 1000€/mois d'indemnité maximum 12 mois. En plus de l'aspect administratif, l'ARDEAR intègre un accompagnement avec 4 rendez-vous.

Agenda

- ◆ Salon à la Ferme le 22 février à Albé (67)
- ◆ Formation Santé et Immunité des troupeaux bovins, les 23 et 24 février à Belles-Forêts (57)
- ◆ Salon à la Ferme le 28 février à Landaville (88)
- ◆ Salon à la Ferme le 1er mars à Saint-Pierre--Bois (67)
- ◆ Assemblée Générale de la Confédération Paysanne de la Marne le 2 mars, lieu à venir (51)
- ◆ Salon à la Ferme et Assemblée Générale de la Confédération Paysanne de Meurthe-et-Moselle le 4 mars à Prégny (54)
- ◆ Assemblée Générale de la Confédération Paysanne de la Meuse le 5 mars à Lacroix sur Meuse (55)
- ◆ Salon à la Ferme le 7 mars à Lapoutroie (68)
- ◆ Salon à la Ferme le 7 mars à Longchamp les Millières (52)
- ◆ Salon à la Ferme le 8 mars à Sainte-Croix-aux-Mines (68)
- ◆ Assemblée Générale de la Confédération Paysanne d'Alsace le 9 mars, lieu à déterminer
- ◆ Assemblée Générale de la Confédération Paysanne de la Haute-Marne le 17 mars, lieu à venir
- ◆ Salon à la Ferme et Assemblée Générale de la Confédération Paysanne de l'Aube à Juvancourt (10)
- ◆ Assemblée Générale et 10 ans de l'ARDEAR Grand Est au Campus Agricole de Pixérécourt (54)



Siège de l'association
Maison de l'agriculture
26 rue du 109e RI
52000 Chaumont

Antenne de Verdun 20 rue du 19ème BCP
55100 Verdun
Antenne d'Epinal Chambre d'Agriculture des Vosges
17 rue André Vitu
88000 Epinal

Mail : contact@ardeargrandest.fr

Retrouvez toutes nos formations sur notre site internet :

<https://www.agriculturepaysanne.org/ARDEAR-Grand-Est>.

Pour retrouver les formations Biodynamie :

<https://www.bio-dynamie.org/>

Et celles de notre partenaire Bio en Grand Est : <https://biograndest.org/se-former/>

Retrouvez les informations sur les prochains événements page 4 !

Par ailleurs, nous publions aussi des informations sur Facebook :



Ardear Grand Est

Soutenir nos actions

Notre association n'est rien sans vous. Pour qu'elle continue à vivre et offrir de jolis moments de vie comme ceux que l'on vous présente ici, nous avons besoin de votre soutien !

Il peut être sous forme **d'adhésion**. Vous contribuez ainsi à notre autofinancement, mais aussi à notre légitimité auprès de nos financeurs.

Ou alors, votre soutien peut se manifester par un **don** que nous utiliserons pour le fonctionnement de l'association.

Pour soutenir l'ARDEAR Grand Est en 2026, utilisez le **bulletin joint à la lettre d'info**.

4



• Bio en Grand Est •

